

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2020-03-09 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1<sup>re</sup> avenue, Ville de Portneuf le 9<sup>e</sup> jour du mois de mars deux mille vingt à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Mario Alain à laquelle sont présents:

Monsieur le maire :	Mario Alain
Madame la conseillère :	Chantale Hamelin
Monsieur le conseiller :	Marc Rivard
Monsieur le conseiller :	Gérard Gilbert
Madame la conseillère :	Joëlle Genois
Monsieur le conseiller :	Gilles Bédard
Monsieur le conseiller	Bruno Cormier

Monsieur Mathieu Gingras, directeur général et madame France Marcotte, greffière sont également présents.

**Rés.2020-03-042      Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

**QUE** l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Adoption des procès-verbaux du 10 et du 13 février 2020
5. Adoption des comptes payés du mois de février 2020
6. Avis de motion et présentation d'un projet de règlement d'emprunt au montant de 706 600 \$
7. Avis de motion et présentation d'un projet de règlement créant une zone industrielle I-104
8. Autorisation paiement, pièces camion Sterling
9. Relevé topographique – projet mise à niveau Puits St-Charles
10. Autorisation dépense hôtel de ville, pose plancher
11. Balayage de rues
12. Achat d'habits de combat – service de sécurité incendie

13. Autorisation dépense – Formation LPTAA
14. Demande Société des Arts Traditionnels de Portneuf
15. Adoption politique de remboursement uniformisée soccer et rabais accordé
16. Renouvellement des assurances générales
17. Création d'une régie intermunicipale en sécurité incendie
18. Adoption du rapport annuel d'activité en sécurité incendie
19. Autorisation de passage, Défi Kayak Desgagnés
20. Autorisation de passage, Cyclo-Défi IUCPQ
21. Autorisation de passage, École secondaire Antoine-de-St-Exupéry
22. Appui, Avril mois de la Jonquille
23. Période de questions.
24. Levée de l'assemblée

**Période de questions**

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19 : 33      Fin : 19 : 35

**Rés.2020-03-043      Adoption des procès-verbaux du 10 et du 13 février 2020**

Une copie des procès-verbaux a été remise à tous les membres du conseil au moins soixante-douze (72) heures avant la séance et tous les membres présents déclarent les avoir lus et acceptent qu'ils ne soient pas lus à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** les procès-verbaux du conseil de Ville du 10 et du 13 février 2020 soient acceptés tels que présentés.

**Rés.2020-03-044      Adoption des comptes payés du mois de février 2020**

**Attendu que** conformément aux articles 5 et 5.1 du Règlement 117-2 déléguant au directeur général, au directeur général adjoint et au trésorier le pouvoir d'autoriser le paiement de dépenses et de contrats conclus conformément à ce règlement;

**Attendu que** les paiements de dépenses et de contrats conclus sans délégation de pouvoir ont été autorisés par le conseil lors de séances précédentes;

Le trésorier a déposé aux membres du conseil de la Ville de Portneuf la liste des chèques émis ou des comptes payés en date du 09 mars 2020;

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Rivard et adopté à l'unanimité;

**DE PRENDRE ACTE** du dépôt de la liste des chèques émis et des comptes payés en date du 09 mars 2020 totalisant la somme de 374 047.94\$.

Je, Louis Ouellet, trésorier, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

---

Louis Ouellet, trésorier

**Rés.2020-03-045      Avis de motion et présentation d'un projet de règlement d'emprunt au montant de 706 600 \$**

Monsieur le conseiller Gérard Gilbert, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement d'emprunt 237 pour des travaux de réfection à une voie ferrée ainsi que des travaux de voirie sur la rue des Bouleaux et la voie de contournement
- dépose le projet de règlement 237 intitulé « Décrétant un emprunt de 706 600 \$ et une dépense de 706 600 \$ pour des travaux de réfection d'un passage à niveau (rue Provencher) et de voirie (pulvérisation du pavage existant, réparation et rechargement de la fondation, réfection des ponceaux et pose d'un nouveau pavage) sur la rue des Bouleaux ainsi que le pavage de la voie de contournement »

**RÉS.2020-03-046      Avis de motion et présentation d'un projet de règlement créant une zone industrielle I-104**

Monsieur le conseiller Gérard Gilbert, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 238 créant une zone industrielle I-104 à même une partie de la zone industrielle I-103
- dépose le projet de règlement 238 intitulé « Modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin de créer une zone industrielle I-104 à même une partie de la zone industrielle I-103 »

**Rés.2020-03-047      Autorisation paiement, pièces camion Sterling**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Bédard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 6 490.30 \$ plus les taxes applicables pour l'achat d'une pièce afin de réparer le camion Sterling 6 roues.

**Rés.2020-03-048      Relevé topographique – projet mise à niveau Puits St-Charles**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 4 500 \$ taxes en sus à GéniArp pour un relevé topographique dans le cadre du projet de mise au niveau des puits St-Charles, tel que stipulé dans la soumission en date du 14 novembre 2019.

**Rés.2020-03-049 Autorisation dépenses hôtel de ville, pose plancher**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Bédard et adopté à majorité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense maximale de 12 900 \$ taxes incluses pour l'achat du matériel et l'installation du recouvrement de planchers dans le bâtiment municipal sis au 655, avenue de l'Église dans le cadre du projet de relocalisation de l'hôtel de ville.

**QUE** cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt 208.

Le vote est demandé sur la proposition principale, la proposition est acceptée avec cinq voix favorables et une voix défavorable. Madame la conseillère Chantale Hamelin enregistre sa dissidence.

**Rés.2020-03-050 Balayage de rues**

**Considérant que** la ville de Portneuf a demandé, sur invitation, des soumissions pour le balayage de rues;

**Considérant que** les soumissions se lisent comme suit (taxes incluses) :

Trema	18 970.87 \$
Scell Tech	19 315.80 \$
Myrroy	pas déposé
Construction HDF	pas déposé
Entretien Phil Cam	pas déposé
Charles Trudel	pas déposé

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Gilbert et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 18 970.87 \$ taxes incluses pour le balayage des rues au printemps 2020.

**Rés.2020-03-051 Achat d'habits de combat – service de sécurité incendie**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Rivard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense maximale de 5 295 \$ plus les taxes applicables pour l'achat de trois bunker Starfield auprès de CMP Mayer Inc.

**QUE** cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt 230.

**Rés.2020-03-052 Autorisation dépense – Formation LPTAA**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Bédard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 563.38 \$ taxes incluses et la participation d'un (e) conseiller(ère) à la formation concernant la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) qui se tiendra le 2 avril ou le 22 octobre 2020 à Québec.

**QUE** tous les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

**Rés.2020-03-053**

**Demande Société des Arts Traditionnels de Portneuf**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Rivard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte d'appuyer le festival des Tambours de Portneuf pour sa 12<sup>e</sup> édition qui se tiendra les 13-14 et 15 novembre 2020 par un appui de 1 000 \$ et par la contribution en biens et services suivante :

- Prêt des salles 1 et 2 du Carrefour municipal les 12, 13, 14, 15 et 16 novembre prochain
- Placement d'une publicité de l'évènement, préparée par la SATRAP, dans le Journal municipal du mois de septembre
- Participation d'une équipe du service des travaux publics et d'un véhicule pour déplacer le matériel de sonorisation entre l'école de musique Denys Arcand de Deschambault (EMDA) et le Carrefour municipal le jeudi 12 novembre et le lundi 16 novembre (environ ½ journée chaque jour) et pour participer au montage de la salle
- Prêt et installation des rideaux noirs sur la scène
- Installation des extensions de plancher de la scène
- Fourniture des bacs de déchets, de recyclage et de matières compostables

**Rés.2020-03-054**

**Adoption politique de remboursement uniformisée soccer et rabais accordé**

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf entérine la nouvelle politique de remboursement de l'Association de soccer les Riverains en date de mars 2020.

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf accorde des rabais aux enfants supplémentaires d'une même famille lors de l'inscription au soccer, comme suit :

- Rabais 2<sup>ème</sup> enfant d'une même famille : 15% de réduction du montant le moins élevé
- Rabais 3<sup>ème</sup> enfant d'une même famille : 25% de réduction du montant le moins élevé
- Rabais 4<sup>ème</sup> enfant d'une même famille et + : 50% de réduction du montant le moins élevé

**QUE** des frais additionnels de 10% soient ajoutés sur la facture totale pour les personnes qui s'inscrivent après la période d'inscription.

**Rés.2020-03-055      Renouvellement des assurances générales**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf reconduise le contrat des assurances générales de la Ville de Portneuf tel que présenté dans la proposition du 5 mars 2020 pour un montant de 77 925 \$ taxes incluses à la Mutuelle des municipalités du Québec pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2020 au 1<sup>er</sup> mai 2021.

**Rés.2020-03-056      Création d'une régie intermunicipale en sécurité incendie**

**Attendu que** les villes de Cap-Santé et de Portneuf désirent se prévaloir des dispositions des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) pour conclure une entente relative à la protection contre les incendies et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale;

**Attendu que** l'entente à intervenir stipule que le conseil d'administration provisoire de la Régie sera formé de deux (2) délégués (maire et direction générale) de chacun des conseils des villes parties à l'entente et que chacune des organisations municipales nommera un (1) délégué substitut;

**Attendu que** ledit conseil d'administration aura notamment la responsabilité de superviser la mise en place de la Régie, les processus de dotation du personnel requis à son fonctionnement et l'élaboration des statuts et règlements;

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Rivard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise la conclusion d'une entente relative à la protection contre les incendies et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale entre les villes de Cap-Santé et de Portneuf.

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le maire et la direction générale à signer la future Entente relative à la protection contre les incendies et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale, selon les modalités et conditions convenues entre les parties prenantes.

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf désigne le maire et la direction générale, à titre d'administrateurs et le maire suppléant, à titre d'administrateur substitut afin de siéger au conseil d'administration provisoire de la Régie incendies de Portneuf.

**Rés.2020-03-057      Adoption du rapport annuel d'activité en sécurité incendie**

**Considérant que** le schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Portneuf est entré en vigueur le 16 juillet 2018;

**Considérant qu'**en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, le rapport annuel d'activité doit être produit et adopté par toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques;

**Considérant que** les rapports annuels produits et adoptés par les 18 municipalités locales de la MRC de Portneuf doivent être expédiés au ministère de la Sécurité publique, par le biais de la MRC, et ce, au plus tard le 31 mars 2020;

**Considérant que** le conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel d'activité en sécurité incendie réalisée sur le territoire municipal, et l'adopte tel que déposé;

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf adopte le rapport annuel d'activité en sécurité incendie réalisée sur son territoire municipal pour l'an 2 (2019), et qu'une copie de celui-ci soit acheminée à la MRC de Portneuf, accompagnée d'une copie de la présente résolution

**Rés.2020-03-058      Autorisation de passage, Défi Kayak Desgagnés**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Bédard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte d'appuyer le Défi Kayak pour sa 6<sup>e</sup> édition qui se tiendra sur notre territoire les 22 et 23 août 2020 par une contribution maximale de 1000 \$ en biens et services.

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte de mettre à la disposition de l'organisme le terrain en face du quai pour l'installation d'un chapiteau de restauration, des roulottes sanitaires, quelques véhicules de production ainsi que les tentes des kayakistes à compter du 22 août à 10 heures jusqu'au 23 août 10 heures.

**Rés.2020-03-059      Autorisation de passage, Cyclo-Défi IUCPQ**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le passage du Cyclo-Défi IUCPQ sur son territoire le 13 septembre 2020.

**Rés.2020-03-060      Autorisation de passage, École secondaire Antoine-de-St-Exupéry**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Rivard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le passage de l'École secondaire Antoine-de-St-Exupéry sur son territoire le 25 mai 2020.

**Rés.2020-03-061      Appui, Avril mois de la Jonquille**

**Considérant que** chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

**Considérant que** pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

**Considérant qu'**environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

**Considérant que** la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8%, passant de 55% en 1992 à 63% en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

**Considérant que** la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

**Considérant que** la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic. À la chimiothérapie. Aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

**Considérant que** le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

**De décréter que** le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

#### **Période de questions**

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19 : 55 Fin : 20 : 15

#### **Levée de l'assemblée**

Monsieur le conseiller Marc Rivard demande la levée de l'assemblée à 20 : 17.

---

Maire

---

Greffière